















La filière Bio salue le choix des parlementaires de préserver l'Agence Bio et attend des garanties pour l'avenir

Paris, le 03/02/2025

Après deux semaines d'intense mobilisation, le soutien apporté à l'Agence Bio par de nombreux décideurs de la société civiles aux côtés des parlementaires et d'élus locaux à l'Agence Bio, aura porté ses fruits. La profession Bio salue le choix des parlementaires lors de la Commission Mixte Paritaire des 30 et 31 janvier qui ont refusé de supprimer l'Agence française de développement et de promotion de l'agriculture biologique.

Après 3 années de tensions dans les filières biologiques, la tendance est à une stabilisation de la consommation, mais la situation des agriculteurs et de leurs partenaires des filières est encore difficile. Malgré le retour de la croissance en circuits courts et en distribution spécialisée, le recul continue dans la grande distribution qui pèse près de la moitié du marché bio français. A date, le niveau de consommation de produits bio en valeur en France est proche du niveau de 2019.

Dans ce contexte, les professionnels de la Bio ont besoin d'une Agence Bio forte et pérenne, dotée de moyens suffisants pour mener à bien sa mission d'information citoyenne comme inscrit dans son contrat d'objectif et de performances. A la veille du Salon de l'Agriculture, la filière bio demande que les annonces faites par le Ministre de l'Agriculture en 2024 - à savoir les moyens d'une communication positive soutenue, durable et engagée, et un Fonds Avenir Bio fort - soient confirmées. Ces mesures sont indispensables pour conforter la reprise du secteur et atteindre les objectifs fixés par le Plan Ambition bio : 18% des surfaces en bio et 20% de produits bio en restauration collective.

¹ Plus de 1400 décideurs signent une tribune en soutien à l'Agence Bio. https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/01/30/la-disparition-de-l-agence-bio-enverrait-un-signal-de-desengagement-de-l-etat-qui-serait-catastrophique 6523364 3232.htm

www.fnab.org